

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 26 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 JUIN 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFROYAU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAD, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMERE - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI jusqu'à 20 h 30 - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Vincent NOVO - Mmes Axelle VERDIERE-BARGAOUI à partir de 20h30 - Valériane ALEXANDRE - M. Pascal DAGES

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à M. Bertrand GAUFROYAU
 M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
 Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS à partir de 20h30
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
 M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : TEMPORADA 2014 : MARCHES PUBLICS D'ACQUISITION DE TAUREAUX

Dans le cadre de l'organisation des spectacles taurins à l'occasion de la temporada 2014 regroupant les événements « Dax, la Feria ! » et « Toros y Salsa », il convient d'acquiescer des taureaux et novillos.

Compte tenu de la spécificité de cet achat, ces marchés sont passés selon la procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence telle que prévue par l'article 35-II-8° du code des marchés publics.

De plus, afin de permettre d'acheter des taureaux de réserve chez les éleveurs retenus, les marchés sont passés sous la forme des marchés à bons de commande avec fixation d'un montant minimum en quantité.

Réunie les 20 mai et 18 juin 2014, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés aux éleveurs suivants :

- Marché n° 2014-01 (corrida du 14 août 2014) : MONTALVO (37001 SALAMANCA), pour une quantité minimum de 6 taureaux et la location à titre gratuit de 4 cabestros.
- Marché n° 2014-02 (corrida du 15 août 2014 au matin) : DOMINGO HERNANDEZ (37002 SALAMANCA), pour une quantité minimum de 6 taureaux.
- Marché n° 2014-03 (corrida du 15 août 2014) : TORRESTRELLA (11405 JEREZ DE LA FRONTERA), pour une quantité minimum de 6 taureaux.

- Marché n° 2014-04 (corrida du 16 août 2014) : PEDRAZA DE YELTES (48011 BILBAO), pour une quantité minimum de 6 taureaux.
- Marché n° 2014-05 (corrida du 17 août 2014) : ESCOLAR GIL (28015 MADRID), pour une quantité minimum de 6 taureaux.
- Marché n° 2014-06 (corrida de rejon du 17 août 2014) : FERMIN BOHORQUEZ (11405 JEREZ DE LA FRONTERA), pour une quantité minimum de 6 taureaux.
- Marché n° 2014-07 (novillada non piquée du 16 août 2014) : VICTORIANO DEL RIO (28792 MADRID), pour une quantité minimum de 5 novillos.
- Marché n° 2014-08 (novillada non piquée du 16 août 2014) : BALTASAR IBAN (28001 MADRID), pour une quantité minimum de 5 novillos.
- Marché n° 2014-09 (novillada piquée du 12 septembre 2014) : EL PARRALEJO (41011 SEVILLA), pour une quantité minimum de 6 novillos.
- Marché n° 2014-10 (novillada non piquée du 13 septembre 2014) : ALGARRA (41011 SEVILLA), pour une quantité minimum de 4 novillos.
- Marché n° 2014-11 (corrida du 13 septembre 2014) : VICTORIANO DEL RIO (28792 MADRID), pour une quantité minimum de 6 taureaux.
- Marché n° 2014-12 (corrida du 14 septembre 2014) : LA QUINTA (14700 PALMA DE RIO), pour une quantité minimum de 6 taureaux.

Le montant total des acquisitions, sur la base du montant minimum, est de 454 800 € HT. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif des Fêtes, exercice 2014.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les sociétés attributaires précitées, selon les éléments indiqués dans l'annexe, ainsi que tout acte ou document afférent.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140626-27-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 30 Juin 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».